

D I S C O U R S
DE MONSIEUR MARIO FERRARI - AGGRADI
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DE LA REPUBLIQUE ITALIENNE
PRONONCE A LA SEANCE INAUGURALE DE LA
CONFERENCE AGRICOLE INTERGOUVERNEMENTALE
DES ETATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTE EUROPEENNE

le 3 Juillet 1958

à

S T R E S A

Je considère comme un grand honneur d'être le premier à prendre la parole à la Conférence des ministres de l'agriculture des pays de la Communauté économique européenne et j'ai plaisir à exprimer à tous ceux qui sont réunis ici les souhaits cordiaux de bienvenue du gouvernement italien. J'ajouterai à ces souhaits de vifs remerciements pour le choix de l'Italie comme siège de nos travaux.

Le Président du Conseil et ministre des affaires étrangères m'a chargé également de vous transmettre ses vœux les plus chaleureux pour que les travaux de la conférence puissent se dérouler dans le climat d'amitié qui lie nos pays et prendre la forme concrète nécessaire pour traduire nos idéaux en réalité agissante.

Au nom du gouvernement italien je me fais volontiers l'interprète des ministres de l'agriculture pour exprimer un cordial hommage à M. HALLSTEIN, qui n'est pas seulement pour nous tous le Président de la Communauté économique européenne, mais aussi un guide sûr qui représente une garantie pour l'accomplissement des tâches communes.

Vous connaissez tous l'importance de la présente conférence, dont l'objet est d'examiner la situation actuelle et les perspectives futures de l'agriculture de nos pays, afin de déterminer les procédures, méthodes et délais d'harmonisation et d'unification des politiques agricoles, ce qui constitue la base fondamentale de l'intégration souhaitée. Nous ne pouvons nous dissimuler les nombreuses difficultés que nous aurons à affronter, mais il nous faut également être conscient de la nécessité d'agir dans l'esprit des traités de Rome et en nous attachant à la réalisation des tâches qui nous sont imparties par ces traités.

Les traités de Rome ont pour nous une valeur particulière. Tout en restant en-deçà des désirs des peuples qui auraient peut-être voulu des réalisations plus audacieuses et plus rapides, ils nous

fournissent des instruments qui, s'ils sont bien utilisés, pourront nous faire accomplir un grand pas sur le chemin de l'intégration de l'Europe.

Les traités de Rome ont une grande valeur historique et sanctionnent un double choix politique : avant tout il a été reconnu que ce n'est pas la lutte pour la prédominance d'un pays sur les autres, mais bien l'intégration volontaire et libre de nos pays, qui peut garantir l'avenir de chacun et de tous; en outre, le choix a porté sur les instruments qui en cet instant historique paraissent les mieux appropriés pour la réalisation de l'unification.

Les avis sur les voies à suivre pour réaliser l'unification européenne étaient divergents. Certains affirmaient que le premier pas à accomplir devait être l'union politique; d'autres estimaient que, l'unité politique ne pouvant être réalisée immédiatement, il était préférable de procéder par étapes en résolvant d'abord les problèmes existant dans les divers secteurs, en commençant par les problèmes économiques et sociaux; ainsi l'appareil porteur capable de soutenir le toit de l'intégration politique serait mis en place grâce à l'intégration par secteurs.

Après des années de tentatives et d'hésitations, de polémiques et de discussions, les gouvernements et les opinions publiques se sont convaincus de la nécessité de suivre cette seconde voie qui, loin d'impliquer un renoncement à l'unification politique conduit au contraire à jeter les bases et à créer les conditions nécessaires à sa réalisation.

Le traité de la Communauté économique européenne a donc fourni les instruments appropriés, avant tout et surtout dans le secteur économique. Dans certains cas, ces instruments peuvent paraître techniquement imparfaits, étant donné qu'ils sont un compromis entre des exigences opposées.

Mais l'important est de les utiliser le mieux possible, dans un véritable esprit européen et avec la ferme volonté d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Le Traité de la Communauté économique européenne s'interprète et se précise au mieux, surtout dans le secteur de l'agriculture, en fonction des objectifs très clairs qui y sont fixés. Telle est la raison pour laquelle nous sommes réunis aujourd'hui ici. Le secteur de l'agriculture présente des difficultés appréciables et s'avère tellement complexe dans son ensemble aussi bien que sous ses aspects particuliers, que les rédacteurs du Traité ont réservé à des études ultérieures la mise au point de méthodes et de procédures pouvant nous permettre d'avancer en direction des objectifs pourtant clairement fixés par le Traité même.

Je suis certain qu'en notre qualité de responsables directs du secteur, nous apporterons dans ce domaine une contribution valable et constructive et c'est pourquoi, en exprimant notre gratitude d'avoir été invités à participer à cette conférence, nous affirmons la nécessité de toujours examiner par voie de collaboration directe avec les administrations responsables de nos pays.

C'est pourquoi nous devons souhaiter que la présente conférence fournisse non seulement des éclaircissements et des précisions sur les lignes d'action que le Traité implique, mais qu'elle comporte l'engagement de travailler avec ferveur à mettre au point des propositions organiques pour cette politique agricole commune qui apparaît de plus en plus comme le principal moyen de réaliser les objectifs du Traité.

J'ai été chargé par le chef de mon gouvernement d'exprimer la confiance et l'espoir que les ministres de l'agriculture sauront trouver eux-mêmes la voie d'une fusion sincère tenant compte des objectifs généraux et je peux donner l'assurance que la délégation italienne agira en ce sens.

Je crois que la méthode à suivre en l'occurrence doit être la suivante : avoir une volonté ferme et regarder loin dans l'avenir, déterminer clairement les lignes fondamentales d'action, agir sans relâche pour ériger pierre par pierre le nouvel édifice qui assurera à tous et en particulier aux populations paysannes un plus grand bien être.

L'Italie est désireuse d'apporter à cette oeuvre la plus grande contribution possible. Nous avons définitivement abandonné depuis de longues années la politique d'autarcie et d'isolement économique, qui donne l'illusion de triompher des difficultés, mais qui en réalité ne fait que les exacerber en aggravant à la longue la situation de nos peuples. Nous avons poursuivi avec courage - souvent même en affrontant l'impopularité - une politique de productivité et de large coopération internationale : politique que nous estimons être la seule capable d'assurer à la longue le bon fonctionnement des structures économiques et un bien être croissant pour les populations. En dépit des nombreuses faiblesses de notre économie, qui découlent en grande partie du déséquilibre existant entre la main-d'oeuvre et les instruments de travail, nous nous sommes souvent trouvés à l'avant-garde dans la politique de libération des échanges. Nous sommes résolus à persévérer dans cette voie, mais pour cela il est nécessaire que chacun fournisse une contribution analogue; il est nécessaire que chacun de nous considère, au-delà des difficultés inhérentes à tel ou tel secteur, les intérêts profonds et durables de nos peuples et des nouvelles générations montantes.

C'est dans cet esprit que je forme le voeu de voir s'accomplir un travail profitable. Que vos compétences et vos qualifications soient toujours animées par la volonté politique de nos pays, par l'engagement des hommes qui ont travaillé et travaillent pour la nouvelle Europe. Permettez-moi d'évoquer à cette occasion le souvenir C.A.9.

- 5 -

du Président de la Reconstruction italienne, Alcide de Gasperi qui, en traçant à notre peuple les voies de l'avenir, nous a fait un devoir de travailler pour une Europe libre et unie.

C.A.9.